

Le chiffre du jour

380 habitants peuplent Bussy-Chardonney (au 31.10.2015): 160 femmes et 140 hommes, 42 filles et 38 garçons, âgés de 0 à 16 ans. Le village du district de Morges compte 145 ménages. **COM**

NYON

Marché de Noël à Rive

Ce dimanche, plus de 40 stands d'articles de Noël coloreront le quartier de Rive, à cette occasion les commerces seront ouverts. Le Moustach'Club et la Noble Confrérie des Pirates seront de la fête. **COPIN**



« Une ville peut exister sans avoir de McDo. J'en connais même une de 13 000 habitants qui n'a pas de boucherie... »

THIERRY GENOUD MUNICIPAL À GLAND

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Difficile passation de pouvoir

LA DÔLE Le travail nécessaire à la reprise de l'exploitation des installations est plus long et difficile qu'imaginé.

DOMINIQUE SUTER
suter@lacote.ch

Le président de Télé-Dôle, Stéphane Natalini, ne l'a pas caché aux actionnaires réunis en assemblée générale mercredi soir: le comité n'est pas sûr d'arriver à boucler tous les dossiers nécessaires à la passation de pouvoir pour l'exploitation des pistes de la Dôle d'ici au 30 juin. En cause, des lois qui diffèrent d'un pays à l'autre, une monnaie qui n'est pas la même, un fonctionnement des structures étatiques divergentes... Et la bonne volonté de part et d'autre n'y change rien.

« Depuis le 2 juillet, après notre assemblée générale extraordinaire, nous avons déjà tenu 15 à 20 séances. C'est énorme! », lance le président. Et les élections en France comme en Suisse, n'arrangent rien, car personne n'est en mesure de dire de quoi demain sera fait. Et comme la France est aussi européenne, nous sommes régulièrement confrontés à une masse de points d'interrogations », résumait Stéphane Natalini.

Des projets revus à la hausse

Parmi les projets qui risquent d'être modifiés, figurent notamment les aménagements prévus au pied des Dappes. Le parking et l'accueil avec restaurant, écoles de ski, et garderie sera modifié. Car les Français envisagent d'en faire la porte d'entrée centrale



Au 30 juin, la reprise de l'exploitation du massif de la Dôle par nos voisins français devrait être finalisée. Le sera-t-elle? ARCHIVES LA CÔTE

du massif, avec notamment la réalisation d'une liaison par télésiège avec le Balancier. Le volume de clientèle potentiel s'en trouvera augmenté.

Le projet a donc été revu à la hausse et sera probablement déplacé. La structure des frontières sur le site n'arrange pas les choses, car certains terrains sont sur France mais propriétés de plusieurs communes suisses... Les dossiers techniques, notamment au niveau des ressources humaines et de la maintenance des installations, sont également source de nombreuses interroga-

tions, tant les législations diffèrent. De quoi en perdre son latin! Heureusement, Télé-Dôle peut compter sur le soutien tant de la Sogestar que du Conseil régional et des actionnaires. Une feuille de route détaillée leur a été présentée, avec des échéances précises. Il n'y a « plus qu'à » s'y tenir. Enfin, après dix ans d'exploitation, Télé-Dôle estime que le temps est venu de dépoussiérer un peu le plan partiel d'affectation. Ne reste plus qu'à espérer que la saison à venir, encore assumée par les Suisses, se déroule au mieux et tienne ses promesses! **CO**

DES INVESTISSEMENTS SONT SUSPENDUS

Avec 58 jours d'ouverture lors de la saison 2014-2015, il ne fallait pas s'attendre à ce que les chiffres présentés par le directeur de Télé-Dôle soient satisfaisants. Ainsi, les comptes présentent des charges à hauteur d'environ 1,6 million, pour des recettes de 1,3 million, soit une perte de près de 337 000 francs. A ce jour, la prévente des abonnements de saison a rapporté 116 000 fr. environ, soit 21% de moins que la saison dernière. Cette saison, si les travaux de maintenance courants seront bien entendu assurés, tout nouvel investissement a été suspendu.

Les aménagements des pistes ne démarrent qu'au printemps. Au niveau de la promotion, 100 000 francs seront consentis, avec des efforts particuliers auprès de la clientèle anglophone. Les abonnements à la journée sont maintenus au même tarif depuis dix ans à 31 francs, mais le tarif télésiège pour les piétons passera de 14,10 francs à 9 fr., ceci afin de répondre à une forte demande des familles. **CO**

CARIBANA

Les noms de quatre artistes dévoilés



L'affiche 2016 du festival. DR

Comme le veut désormais la tradition, le festival de Crans-près-Céligny dévoile avant les fêtes sa nouvelle affiche et quelques noms qui feront battre le pouls de sa prochaine édition.

Ainsi, côté pop, on sait à présent que les Anglais de The Kooks seront de la partie le jeudi 2 juin. Côté hip-hop, c'est le Français Maître Gims qui est annoncé pour la journée du dimanche, destinée aux ados et aux familles. Les amateurs d'électro devraient également y trouver leur compte puisque le DJ belge Lost Frequencies (vendredi 3 juin) et le Français Feder Live (samedi 4 juin) seront à l'affiche.

Caribana aura lieu cette année du 1^{er} au 5 juin. Il s'agira de la 26^e édition. Billets et abonnements sont d'ores et déjà en vente sur le site du festival. **AGO**

INFO

Infos et billetterie:
www.caribana-festival.ch

Victoire historique pour Victor von Wartburg et Rives publiques

LOISIRS L'habitant de Mies aura eu raison dans son combat pour l'accès au lac pour le citoyen. Une victoire qui peut en appeler d'autres.

22 juin 2012: Victor von Wartburg, président de l'association Rives publiques, accompagné d'acolytes et d'une pince, allait défaire les attaches d'un treillis et d'un portail situés sur deux propriétés privées à Tannay et Versoix. La raison? L'homme avait durant plusieurs années demandé aux autorités d'intervenir, arguant que lesdits propriétaires obstruaient l'accès public aux rives du lac.

En mars 2015, Victor von Wartburg écopait de 40 jours-amende avec sursis pour dommages à la propriété. Mais l'homme, dans la foulée, faisait appel et, en octobre dernier, était acquitté. Hier, le Tribunal cantonal a totalement blanchi



Victor von Wartburg, ici à Mies en 2012, est bien déterminé à faire appliquer les lois pour que l'accès aux rives soit respecté. ARCHIVES LA CÔTE

le président de Rives publiques. « Le Tribunal cantonal a reconnu sur toute la ligne la légitimité de l'action « coup de poing » de notre association, justifiée par l'immobilisme des autorités communales et cantonales con-

cernées », explique Victor von Wartburg dans un communiqué. Il poursuit: « Le but que s'est donné l'association est donc à présent parfaitement atteint, surtout grâce aux plaintes pénales des deux riverains qui

procurent à notre association des jurisprudences très importantes pour la suite de son engagement au niveau national. »

Faire pression

Car oui, cette victoire pourrait en appeler d'autres. Et Victor von Wartburg ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Va-t-il pour autant passer dans chacune des propriétés du bord du lac avec sa pince pour faire sauter les portails obstruant l'accès au marchepied? « Non, bien sûr. Nous allons demander au Conseil d'Etat, et à la responsable Jacqueline de Quattro, de nous recevoir, car si c'est à la Municipalité d'un village de demander à ce que soient ôtés les obstacles à l'accès aux rives, c'est au Conseil d'Etat de veiller à l'application de cette loi. » Seulement voilà, selon Victor von Wartburg, le Conseil d'Etat ne « veut pas fâcher les propriétaires ». D'autant qu'une politique d'expropriation serait intenable financièrement parlant. « Nous ne voulons pas d'expro-

priations, nous voulons juste 2 ou 3 mètres pour que les gens puissent accéder au lac, sinon ça veut dire que le lac n'est pas public. »

Victor von Wartburg sait précisément ce qu'il va demander à Jacqueline de Quattro: « Qu'elle écrive à toutes les municipalités pour faire ouvrir tous les portails privés. » Sans quoi? Eh bien Rives publiques pourrait très bien, forte de cette jurisprudence, appeler la population à aller ouvrir elle-même ces portails. Mais Victor von Wartburg à aussi d'autres stratégies en tête: d'abord une procédure visant à ce que 15 propriétaires, de Versoix à la plage de Mies, ouvrent leur accès au lac. « Désormais, nous sommes certains de gagner ». Et derrière cela, l'envie de faire de ce débat lémanique un débat national, avec le lancement d'une initiative populaire fédérale. « Jusqu'à maintenant, les choses tenaient comme ça. Mais maintenant, avec ce jugement, tout va changer », promet-il. **RODOLPHE HAENER**

MIES

Accès au parking de la Clairière



Une convention a été établie entre la Fondation la Clairière et les communes de Mies et de Tannay. Afin de répondre au besoin grandissant de places de stationnement sur le territoire des deux communes, il a été demandé à ladite fondation, qui assume entièrement la gestion du parking de l'EMS, de faire preuve d'une certaine souplesse en autorisant son accès partiel aux habitants ou aux visiteurs en soirée, plus précisément entre 18 et 24 heures. La convention a été approuvée lors du Conseil à une large majorité avec quatre abstentions et deux refus. **SE**

NYON
Le dessin en héritage

Née dans une famille de graphistes, Naomi Gallay croit encore au carnet à spirale. **p. 17**



SIGREDO HARO

VAUD
Grosse saisie de coke

Douze personnes sont sous les verrous pour trafic de cocaïne. **p. 3**

DISTINCTION
Lea Sprunger honorée

La Ginginoise a été récompensée du Mérite sportif vaudois 2015. **p. 15**

MORGES
Budget chahuté et voté

Contesté à droite, le budget, en rouge, de la Ville passe la rampe devant les élus. **p. 12**

LE QUOTIDIEN DE La Côte

Des rives du Léman au pied du Jura



«Ces produits sont tellement excellents qu'ils devraient être remboursés par l'assurance-maladie.»

PHILIPPE LEUBA

PRÉSENTANT LE VIN ET LE FROMAGE
DU CONSEIL D'ÉTAT, ISSUS DE LA CÔTE

Fondé en 1892 | N° 228 | Vendredi 4, samedi 5 et vendredi 6 décembre 2015 | CHF 2.50 | J.A. - 1260 NYON | lacote.ch

Dis-moi où tu joues, je te dirai ce que tu paies



ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

SALLES DE SPORT Que ce soit le basketteur nyonnais, le hockeyeur morgien ou le footballeur glandois, ils pratiquent tous leur activité dans une salle de la région. Mais les pratiques tarifaires varient d'une cité à l'autre. **p. 16**



ARCHIVES CÉLINE REUILLE

TÉLÉ-DÔLE
Laborieux passage de témoin

Le temps risque de manquer pour finaliser au 30 juin la passation de l'exploitation du massif de la Dôle aux Français. **p. 3**

SOMMAIRE

Un jour sur La Côte	p. 3
Carnet de deuil	p. 4
Nyon et son district	p. 5
Morges et son district	p. 12
Sports	pp. 15 et 16

LA CÔTE DES LOISIRS

Agenda	p. 18
Cinéma	p. 20
Suisse	p. 29
Monde	p. 31

NOUS CONTACTER

Route de Saint-Cergue 293,
1260 Nyon 1 / tél. 022 994 41 11

Abonnements 022 994 41 11

Rédaction 022 994 41 11

Fax 022 994 41 42

E-mail info@lacote.ch

Publicité 022 994 41 11

E-mail pub@lacote.ch

La justice donne raison à Rives Publiques

TANNAY Victor von Wartburg, le président fondateur de l'association Rives Publiques, «a agi de manière licite» lorsqu'il a sectionné une clôture et un portail qui bloquaient l'accès aux rives du Léman, en juin 2012 à Tannay. Les considérants de la Cour d'appel pénale sont très clairs: les deux riverains concernés devaient laisser un passage pour le public. Le fondateur de Rives Publiques est acquitté. Les frais de la cause sont mis à la charge des plaignants. **p. 3**



ARCHIVES CÉLINE REUILLE

CONSEIL RÉGIONAL
La culture au programme

Les délégués communaux s'exprimeront sur une demande de crédit pour des travaux à l'Elastique citrique. **p. 5**

PUBLICITÉ



Ouvrez l'œil!
Votre épargne à 5/8 %
sans frais ça existe!

www.ceanet.ch • Tél. 021 821 12 60
Taux sous réserve de modification



**CAISSE D'ÉPARGNE
D'AUBONNE**
Société coopérative
Banque fondée en 1837